



## Philosophia Scientiæ

Travaux d'histoire et de philosophie des sciences

24-2 | 2020

Philosophies de la ressemblance

---

# Sept restrictions regardant la ressemblance

*Seven Strictures on Similarity*

**Nelson Goodman**

Traducteur : Alexis Anne-Braun et Alexandre Declos

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/2284>

DOI : [10.4000/philosophiascientiae.2284](https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.2284)

ISSN : 1775-4283

### Éditeur

Éditions Kimé

### Édition imprimée

Date de publication : 25 mai 2020

Pagination : 17-27

ISSN : 1281-2463

### Référence électronique

Nelson Goodman, « Sept restrictions regardant la ressemblance », *Philosophia Scientiæ* [En ligne], 24-2 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 31 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/2284> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.2284>

---

Tous droits réservés

# Sept restrictions regardant la ressemblance

*Nelson Goodman*<sup>†</sup>

Traduit par Alexis Anne-Braun & Alexandre Declos

La ressemblance, je dirais, est sournoise. Et s'il est perfide d'associer la ressemblance à la perfidie, c'est encore mieux. Toujours prête à résoudre des problèmes philosophiques et à proposer ses services, la ressemblance est une hypocrite, une imposture, une arnaque. Si elle a, certes, ses lieux et ses usages, on la trouve plus souvent là où elle ne devrait pas être, s'attribuant des pouvoirs qu'elle ne possède pas.

Aucune des restrictions que j'appliquerai ici à l'encontre de la ressemblance ne sont vraiment nouvelles. C'est seulement de manière récente, toutefois, que je me suis aperçu combien j'ai souvent rencontré ce faux-ami et dû défaire ses mauvaises œuvres.

**Première restriction.** La ressemblance n'explique pas la différence qu'il y a entre les représentations et les descriptions. Elle n'explique pas non plus pourquoi certains symboles en particulier sont qualifiés d'« iconiques », ni ne fournit de raison au fait que nous puissions classer les images en fonction de leur degré de réalisme<sup>1, 2</sup>.

La conviction que la ressemblance est une condition nécessaire et suffisante de la représentation est si profondément enracinée qu'on ne considère que rarement les arguments qui démontrent le contraire, aussi évidents et probants qu'ils puissent être. Il est clair pourtant qu'une pièce de 10 cents n'est pas une image d'une autre pièce de 10 cents, qu'une fillette n'est pas la représentation de sa sœur jumelle, qu'une inscription donnée d'un mot n'est pas l'image d'une autre inscription du même type<sup>3</sup>, et que deux photographies

---

*Philosophia Scientiæ*, 24(2), 2020, 17–27.

1. Sauf mention contraire, les notes de bas de page sont ici celles de Goodman. Nous avons préservé les titres et la pagination des éditions originales de ses travaux. (N.d.T.)

2. Sur ce point, voir *Languages of Art*, [LA, I].

3. Goodman fait ici référence à la distinction, d'origine peircienne, entre les *types* et les *tokens*. (N.D.T.)

de la même scène, même si elles sont tirées d'un seul négatif, ne sont pas des images l'une de l'autre.

Tout ce que cela prouve, bien sûr, c'est que la ressemblance seule ne fait pas la représentation. Mais là où la référence a été établie – là où un symbole réfère à un certain objet – la similarité n'est-elle pas une condition suffisante pour que le symbole soit une représentation? La réponse est clairement : non. Considérons une page de texte imprimé qui commence par l'expression « les sept derniers mots de cette page » et qui s'achève précisément par ces sept mêmes mots. La première de ces « inscriptions-de-sept-mots » réfère très certainement à la seconde et elle lui est similaire sous tous aspects. Pourtant, elle n'en est pas plus une image qu'une inscription donnée d'un mot n'est une image d'une autre inscription du même mot.

Cela dit, une fois que les images sont, de quelque façon que ce soit, distinguées des autres types de symboles dénotationnels – et cela doit se faire par d'autres moyens que le recours à la similarité – une nouvelle question se pose : leur réalisme ou naturalisme respectifs ne dépend-il pas de leur degré de ressemblance à ce que ces images représentent ? Pas même cette idée ne saurait être maintenue. La raison en est que des images de gobelins et de licornes peuvent tout à fait être évaluées comme plus ou moins réalistes, naturelles, ou fantastiques, bien que ce fait ne dépende évidemment en rien de leur degré de ressemblance à des gobelins ou licornes existants.

Tout au plus peut-on dire que, parmi les images qui représentent des objets réels, le degré de réalisme est corrélé, dans une certaine mesure, avec le degré de similarité de l'image à son objet. Mais l'on doit prendre garde à ne pas supposer que la ressemblance constitue un critère ferme et invariant de réalisme, puisqu'elle s'avère en fait relative, variable, et culturellement déterminée. Même dans le cas où, dans une culture donnée, les jugements de ressemblance et de réalisme tendent à coïncider, nous ne devons pas conclure inopinément que les premiers s'ensuivent des seconds. L'inverse pourrait tout aussi bien être vrai : savoir que nous jugeons la ressemblance plus grande là où, en raison de notre familiarité avec la méthode de représentation employée, nous pensons que l'impression de réalisme est la mieux rendue.

**Deuxième restriction.** La ressemblance ne permet pas de discriminer les inscriptions qui sont des « instances d'un même type », ou encore des répliques les unes des autres<sup>4</sup>.

Il n'est que notre addiction à la similarité qui puisse nous égarer au point d'y voir un principe recevable pour classer les inscriptions en différentes sortes de lettres, de mots, etc. D'ailleurs, l'idée que les diverses inscriptions d'une même lettre sont plus semblables entre elles que ne le seraient des inscriptions de lettres différentes s'évapore vite au vu de certains contre-exemples, tels ceux présentés dans la Figure 1.

---

4. Voir *The Structure of Appearance*, [SA, p. 360–364] et [LA, p. 131–141].

<i>a</i>	<i>d</i>	<i>A</i>
<i>m</i>	<i>w</i>	<i>M</i>

FIGURE 1

On pourrait répondre que ce qui compte n'est pas le degré de ressemblance, mais la ressemblance « sous un certain rapport ». Mais alors quel est ce rapport sous lequel les inscriptions devraient se ressembler pour être des répliques les unes des autres ? Certains, qui auraient dû y réfléchir à deux fois avant de se prononcer, ont pu avancer que les inscriptions d'une même lettre sont topologiquement équivalentes. Pour mesurer combien cette idée est fautive, il suffit de remarquer que la première inscription dans la Figure 2 n'est pas topologiquement équivalente à la seconde, et que la seconde marque dans la Figure 3 est topologiquement équivalente, non pas à la première, mais à la troisième.

<i>a</i>	<i>â</i>
----------	----------

FIGURE 2

<i>B</i>	<i>ß</i>	<i>O</i>
----------	----------	----------

FIGURE 3

C'est un exercice très périlleux que de déterminer de quelle façon deux inscriptions doivent se ressembler pour être des répliques l'une de l'autre — comment, par exemple, une inscription quelconque doit ressembler à une inscription de la lettre *a* pour être elle-même un *a*. Je crains que le mieux que nous puissions faire ici est de dire que toutes les inscriptions qui sont des *a* doivent être semblables quant au fait d'être des *a*. Si ceci sonne comme une vérité bien assurée, c'est bien loin d'être renversant. En outre, remarquez que dire que tous les *a* sont semblables quant au fait d'être des *a* revient simplement à dire que tous les *a* sont des *a*. Utiliser l'expression « semblable quant au fait de... » n'ajoute rien de nouveau. La similarité devient entièrement superflue.

**Troisième restriction.** La ressemblance ne fournit aucune raison permettant d'identifier deux exécutions d'une même œuvre, plusieurs répétitions d'un même comportement, ou d'une même expérience scientifique<sup>5</sup>.

En d'autres termes, ce que j'ai signalé à propos des répliques d'inscriptions s'applique également aux événements. Deux exécutions d'une même œuvre peuvent être très différentes. Deux répétitions d'un même comportement, comme l'action de lancer une balle de tennis contre la porte d'une grange, peuvent impliquer des séquences motrices tout à fait distinctes. Et si nous conduisons par deux fois une même expérience scientifique, les différences entre ces occasions en font-elles deux expériences distinctes, ou bien simplement des instances différentes d'une même expérience? La réponse à cette dernière question, comme Sir James Thomson le souligne bien, est toujours relative à une théorie<sup>6</sup> : nous ne pouvons pas répéter une expérience puis chercher ensuite la théorie qu'elle corrobore ; nous devons au départ posséder une théorie partielle avant même de savoir si ce que nous voyons est bien la répétition d'une même expérience. Deux performances musicales exécutent une seule et même symphonie si et seulement si, pour différentes qu'elles puissent être, elles se conforment à la même partition. Et le fait que deux actions soient des instances d'un même comportement dépend de la façon dont nous les considérons. Une réponse appropriée à l'ordre « Refaites ce que vous venez de faire », peut fort bien être la question : « Refaire quoi? Écraser une autre mouche, ou répéter le même mouvement chorégraphique? »

Dans chacun de ces cas, le groupement de différentes occurrences sous une seule et même œuvre, expérience scientifique, ou action, dépend non pas d'un haut degré de similarité, mais bien plutôt de la possession de certaines caractéristiques. En ce qui concerne les exécutions d'une symphonie de Beethoven, la partition détermine ce que sont ces caractéristiques requises. Pour les répétitions d'une expérience scientifique, les caractéristiques constitutives doivent être cherchées dans la théorie ou l'hypothèse que l'on cherche à tester. Dans le cas d'actions ordinaires enfin, le principe de classification varie selon nos visées et nos intérêts.

**Quatrième restriction.** La ressemblance ne fournit pas d'explication de la métaphore ou de la vérité métaphorique<sup>7</sup>.

Dire qu'il existe des sons doux à l'oreille est parfois compris comme signifiant que ces derniers sont réellement semblables aux matériaux qui ont la propriété d'être doux. La métaphore serait alors construite comme une comparaison elliptique et les vérités métaphoriques comme des vérités littérales, bien qu'elliptiques. Mais affirmer qu'il existe des sons doux, parce

---

5. Voir [LA, IV].

6. Voir « Some Thoughts on Scientific Method », dans *Boston Studies in the Philosophy of Science*, vol. II, éd. par R. S. Cohen and Marx W. Wartofsky, New York, 1965, p. 85.

7. Voir [LA, p. 68–80].

que semblables à des matériaux doux, ou tristes parce que semblables à des couleurs tristes, n'explique rien. Toute chose est toujours, sous quelque rapport, semblable à n'importe quelle autre ; un son, quel qu'il soit, sera semblable d'une manière ou d'une autre à des matériaux doux ou à des couleurs tristes. Quelle est alors cette ressemblance particulière que notre métaphore entend signaler ? Plus généralement, quelle ressemblance les objets auxquels s'applique un terme de façon métaphorique doivent-ils avoir avec les objets auxquels ce même terme s'applique de façon littérale ?

Je ne crois pas que nous puissions répondre beaucoup mieux à cette question qu'à celle de savoir quelle ressemblance doivent entretenir entre eux des objets désignés littéralement par un même terme. Dans les deux cas, une inversion de l'ordre de l'explication pourrait s'avérer pertinente : le fait qu'un terme s'applique, littéralement ou métaphoriquement, à certains objets peut lui-même constituer une ressemblance particulière entre ces objets, plutôt que de faire fond sur elle. L'usage métaphorique peut donc fournir une meilleure – ou du moins tout aussi bonne – explication de la ressemblance que la ressemblance n'en fournit une de la métaphore.

**Cinquième restriction.** La ressemblance ne justifie nullement nos prédictions, et plus généralement notre pratique inductive<sup>8</sup>.

Affirmer que le futur sera semblable au passé est souvent considéré comme très douteux : une hypothèse nécessaire à la science et à la vie pratique, quoique très probablement fausse. Et si tant est que cela soit même possible, justifier une pareille hypothèse nous entraînerait dans les plus grandes difficultés. Je suis heureux de pouvoir vous offrir quelque chose de positif à cet endroit. Tous ces doutes et toutes ces inquiétudes sont bien inutiles. Je peux vous assurer, en toute certitude, que le futur sera semblable au passé. Je ne sais si vous trouverez cela réconfortant ou affligeant. Mais avant que vous n'optiez pour les célébrations, ou à l'inverse pour le suicide, je dois préciser que, alors même que je suis certain que le futur sera semblable au passé, je ne suis pas sûr du tout de quelle façon il lui ressemblera. Tout ce qui est sûr est que le futur sera, d'une façon ou d'une autre, semblable au passé.

Permettez-moi d'illustrer ce point. Supposons qu'après examen de la relation entre deux variables d'un matériau donné – disons la pression et le volume, ou la température et la conductivité –, nous obtenions les données représentées par les points de la Figure 4.

Où devrions-nous placer le point suivant sur ce graphe ? Peut-être à la position *a*, puisque ce point a ceci de commun avec les précédents qu'il est situé sur une droite passant par tous ces points. Mais *b* a également ceci de commun avec les points précédents qu'il se trouve sur une courbe qui passe également par tous ces points (représentée ici par la ligne hachurée, parmi bien d'autres possibles). En fait, *tout* point ayant comme coordonnées  $[x, y]$ , où  $x = k$ , aura quelque similitude avec l'ensemble des points

8. Voir *Fact, Fiction, and Forecast*, [FFF, p. 72–81] ; [LA, p. 164–170].

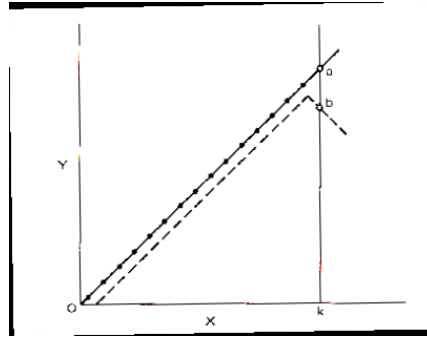


FIGURE 4

antérieurs, puisqu'on pourra toujours tracer une courbe reliant entre eux tous ces points (et même, en réalité, un très grand nombre de courbes de ce genre).

On ne saurait fonder aucune prédiction sur le seul principe que le futur sera semblable au passé. La question est plutôt de savoir *de quelle manière* ce qui est prédit sera semblable à ce qui a déjà été découvert. Quelle ligne de ressemblance, parmi d'innombrables autres lignes également possibles, nos prédictions suivent-elles exactement? Je crains que la ressemblance soit loin de pouvoir fournir des directives pour la pratique inductive, et c'est même plutôt la pratique inductive qui pourrait servir à fixer certaines normes de la ressemblance<sup>9</sup>.

**Sixième restriction.** La ressemblance entre particuliers ne suffit pas à définir des qualités<sup>10</sup>.

De nombreux philosophes compétents ont supposé qu'étant donnés des particuliers, ainsi qu'une relation de similitude liant toute paire de particuliers si et seulement s'ils partagent au moins une qualité en commun, il était possible de définir aisément de telles qualités et ce faisant, d'éviter de les admettre à titre d'entités additionnelles non définies. Suivant ce raisonnement, si plusieurs particuliers se ressemblent tous entre eux, ils partageront au moins quelque qualité commune. Dès lors, les qualités pourraient être identifiées avec les classes maximales des particuliers qui se ressemblent.

L'erreur qui sape tout ce raisonnement est restée longtemps inaperçue, faute d'un examen logique suffisamment approfondi. Car comment passons-nous de la ressemblance qui unit deux particuliers à celle qui unit plusieurs

9. [FFF, p. 121–122].

10. [SA, p. 145–149].

particuliers entre eux? Plusieurs particuliers se ressemblent, serions-nous tentés de dire, si et seulement si tous les particuliers, pris deux à deux, se ressemblent. Mais ceci ne fonctionne pas. Il se peut très bien que parmi trois ou un plus grand nombre de particuliers, tous les particuliers pris deux à deux se ressemblent (c'est-à-dire, aient une qualité en commun), sans que tous ces particuliers n'aient en fait de qualité en commun. Supposons par exemple que nous ayons trois disques, le premier à moitié rouge et à moitié bleu; le second à moitié bleu et à moitié jaune; et le troisième à moitié jaune et à moitié rouge.

rb	bj	jr
1	2	3

Chaque paire formée à partir de ces trois disques possède bien une qualité qui est commune à chacun de ses membres, mais il n'y a cependant aucune couleur qui soit commune aux trois disques. La ressemblance dyadique entre particuliers ne pourra donc en rien servir à définir les classes de particuliers qui ont une qualité en commun.

**Septième restriction.** La ressemblance ne saurait correspondre à la possession de caractéristiques communes, ni être mesurée en ces termes.

Il en va ici d'une restriction plus générale, qui sous-tend certaines de celles que j'ai discutées précédemment.

Quand dit-on, en général, que deux choses sont similaires? La réponse naturelle consistera sans doute à affirmer : « lorsqu'elles possèdent au moins une propriété en commun ». Mais puisque deux entités données partagent forcément une propriété quelconque<sup>11</sup>, une telle réponse fera de la ressemblance une relation universelle et ce faisant, sans intérêt. Affirmer de deux choses qu'elles sont similaires sera loin d'être une nouvelle renversante, si en effet il n'en existe pas deux qui ne soient, d'une façon ou d'une autre, semblables entre elles.

Deux choses sont-elles similaires, alors, à condition seulement d'avoir toutes leurs propriétés en commun? Ceci ne saurait davantage fonctionner, puisqu'il n'existe aucune paire de choses qui ont toutes leurs propriétés en commun. La ressemblance, interprétée en ces termes, sera ici encore une relation vide, et partant inutile. Affirmer de deux choses qu'elles sont similaires en ce sens serait en effet une nouvelle renversante, quoiqu'entièrement fausse.

À ce stade, nous pourrions être prêts à renoncer à la quête d'une formule catégorique impossible, et chercher plutôt une formule comparative de la relation de ressemblance. Dirons-nous que deux entités *a* et *b* sont plus

---

11. En tant que nominaliste, je conçois bien sûr tout ce discours sur les propriétés comme un raccourci permettant d'exprimer commodément des formulations en termes de prédicats, qui seraient plus exactes.



semblables que deux autres entités  $c$  et  $d$  si  $a$  et  $b$  ont plus de propriétés en commun ? Si cette proposition a l'air plus scientifique, et semble au départ moins risquée que celles qui précèdent, elle n'est malheureusement pas meilleure ; puisque deux choses données partagent exactement autant de propriétés que n'importe quelle autre paire de choses. S'il n'y avait que trois objets dans l'univers, toute paire d'entre eux appartiendrait exactement à deux classes, et tous les objets appariés auraient ainsi exactement deux propriétés en commun : la propriété d'appartenir à la classe composée de ces deux objets, et la propriété d'appartenir à la classe composée de ces trois objets. Si l'univers est plus grand, le nombre de propriétés partagées le sera également, mais il sera toujours le même entre toute paire d'éléments. Pour tout univers composé de  $n$  éléments, deux éléments partageront exactement  $2^{n-2}$  propriétés, sur un total de  $2^n - 1$  propriétés ; chacun de ces éléments possédera  $2^{n-2}$  propriétés qu'il ne partagera pas avec l'autre élément de sa paire, et il y aura  $2^{n-2} - 1$  propriétés qu'aucun des deux éléments ne possédera. Si l'univers est infini, tous ces nombres deviennent infinis, et donc égaux.

Il est vrai que j'ai jusqu'ici simplement décompté le nombre de propriétés extensionnelles du premier ordre. L'inclusion de propriétés d'un ordre supérieur changera l'arithmétique mais pas l'argument. S'il y a fort à parier que certains voudront également admettre des propriétés intensionnelles, cette suggestion me paraît tout à fait stérile. D'abord parce qu'identifier et distinguer des propriétés intensionnelles est, comme on sait, une affaire très scabreuse ; ensuite parce que l'idée de mesurer la similarité, ou tout autre chose, au nombre de propriétés intensionnelles partagées ne saurait être envisagée sérieusement.

Il serait sans doute plus approprié de ne tenir compte, parmi toutes les propriétés partagées, que de celles qui sont *importantes* – ou mieux, de ne pas s'intéresser au décompte lui-même mais à l'importance d'ensemble des propriétés qui sont partagées. Aussi,  $a$  et  $b$  seraient davantage semblables que  $c$  et  $d$  si l'importance cumulative des propriétés partagées par  $a$  et  $b$  est plus grande que celle des propriétés partagées par  $c$  et  $d$ . Mais la notion d'importance, elle aussi, est très difficile à saisir, relative qu'elle est au contexte et aux intérêts en jeu. Elle s'avère de ce fait incapable de fonder avec fermeté les distinctions que les philosophes, si souvent, cherchent à faire reposer sur elle.

Voilà donc sept chefs d'inculpation contre la ressemblance. Que s'ensuit-il ? Tout d'abord, nous devons reconnaître que la ressemblance est relative et variable, aussi peu fiable qu'elle est indispensable. Si cette notion est parfaitement déterminée, lorsque rapportée à un contexte et aux circonstances du discours ordinaire, elle devient désespérément ambiguë lorsqu'on l'en détache. En ceci, la ressemblance est tout comme le mouvement. Dès lors qu'un cadre de référence est fixé, de façon explicite ou tacite, tout se passe très bien ; mais en dehors d'un tel référentiel, dire que quelque chose se meut est tout aussi incomplet que dire que quelque chose est à *gauche*. Nous devons

en effet spécifier à gauche *de quoi* un objet se situe, *par rapport à quoi* il se meut, et *sous quels aspects* deux choses sont similaires.

Il n'en reste pas moins que la ressemblance, contrairement au mouvement, ne peut être sauvée aussitôt que l'on en admet la relativité. Lorsque nous ajoutons à l'énoncé qu'une chose se meut, une spécification du cadre de référence, nous levons toute ambiguïté et achevons notre énoncé initial. Nous levons également une ambiguïté lorsque nous ajoutons à l'énoncé que deux choses sont similaires, une spécification de la propriété qu'elles ont en commun. Mais alors, plutôt que de compléter l'énoncé, nous le rendons superflu. Et en effet, dire de deux choses qu'elles sont similaires quant au fait de partager une certaine propriété, on l'a vu, revient simplement à dire que ces deux choses ont une propriété en commun. La notion de ressemblance ne se trouve pas éliminée par cette définition. Nous n'avons ni *definiens* qui puisse servir de substitut approprié pour chaque occurrence de l'expression « ... est similaire à... », ni de schème définitionnel qui permette de paraphraser de façon appropriée chacune de ses occurrences. Bien plutôt, nous devons chercher ce substitut approprié pour chaque occurrence particulière, de sorte que l'expression « ... est similaire à... » fonctionne un peu comme une case vide qu'il faudrait à chaque fois remplir.

Plus encore, les jugements comparatifs de ressemblance exigent souvent plus que la simple sélection des propriétés pertinentes. Ils requièrent une pondération de leur importance relative, et ce, alors même que de grandes variations de la pertinence et de l'importance respective de ces propriétés peuvent se produire très rapidement. Considérons un bagage au comptoir d'enregistrement dans un aéroport. Un passant peut se rendre attentif à sa forme, sa taille, sa couleur, son matériau, et même à sa confection, mais il est clair que le pilote est surtout concerné par son poids, et que son propriétaire est surtout concerné par sa destination et son immatriculation. Décider exactement quels bagages se ressemblent implique non seulement de savoir quelles propriétés ils partagent, mais également de savoir qui fait la comparaison, et dans quelles circonstances. Supposons maintenant que nous ayons trois verres, les deux premiers remplis d'un liquide incolore, le troisième rempli d'un liquide d'un rouge vif. Je pourrais avoir raison d'affirmer que les deux premiers verres se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent au troisième. Mais il s'avère que le premier verre contient de l'eau, que le troisième contient de l'eau mélangée à un colorant végétal, tandis que le second contient de l'acide chlorhydrique – et il s'avère aussi que j'ai soif. Les circonstances altèrent nos jugements de ressemblance.

Mais n'ai-je pas négligé l'espèce résiduelle et la plus significative de ressemblance, savoir celle qui lie entre elles les qualités, et que l'on peut mesurer par la proximité relative de leur position, lorsqu'elles sont ordonnées<sup>12</sup>? En

---

12. Goodman fait ici référence à la problématique de l'ordre ou de l'ordonnement des qualités, telle qu'explorée dans ses premiers travaux. Voir notamment [SA, chap. 9–10]. (N.d.T.)

ce cas, nous ne parlons plus d'entités concrètes et de leurs innombrables propriétés, mais de qualités telles que les teintes de couleur ou les hauteurs de son, réputées unidimensionnelles. De telles relations de ressemblance ne sont-elles pas exemptes des variations résultant de la sélection et pondération des propriétés pertinentes ? Il est clair que, plus la différence de leurs fréquences vibratoires sera petite, plus la ressemblance entre les hauteurs de sons sera grande. Mais est-ce tout à fait correct ? Un *do* moyen est-il plus semblable à un *do* d'une octave supérieure, qu'à un *ré* moyen ? La question seule a valeur d'argument. La ressemblance des qualités supposément simples peut certes être mesurée par leur proximité relative dans un ordre donné, mais ces qualités peuvent être ordonnées, à juste titre, de toutes sortes de façon.

Que dirons-nous, alors, des mises en ordre de qualités sensorielles, ainsi que les cartographient les psycho-physiciens sur la base de comparaisons par paires, de fractionnements, d'appariements, etc. ? Si beaucoup de ces méthodes délivrent des cartes harmonieuses de qualités sensorielles, la proximité relative des positions sur la carte se ramène à une ressemblance entre qualités, selon les conditions générales et le contexte général d'expériences faites en laboratoire. Par suite, ces cartes peuvent fournir des mesures standard pour définir la ressemblance entre lesdites qualités. Mais peut-on tester la validité de ces méthodes en rapportant les mesures obtenues de similarité à nos jugements ordinaires de ressemblance ? Je pense qu'il n'existe pas de manière satisfaisante permettant de déterminer ce que sont les conditions et le contexte de ces jugements ordinaires, par opposition aux conditions et au contexte d'expériences faites en laboratoire. Ce faisant, il n'est pas si clair que l'on puisse en fait rapporter ces résultats expérimentaux à nos jugements ordinaires de ressemblance. Les résultats expérimentaux créent, plutôt qu'ils ne reflètent, une mesure de la ressemblance sensorielle. Tout comme la plupart des systèmes de mesure, ils tendent à gouverner les jugements ordinaires au moins autant qu'ils ne se laissent gouverner par eux. Et nous avons vu, d'ailleurs, que la pondération relative des différentes qualités d'un objet est si variable qu'aucune mesure fiable de similarité pour les qualités n'offrirait, de toute façon, de mesure constante de ressemblance pour les objets en général.

La relativité et même l'insaisissabilité n'ont rien de disqualifiant. La physique ne se prive pas de parler de mouvement au motif que ce dernier n'est pas absolu. Sauf que la ressemblance, comme nous venons de le voir, est une affaire beaucoup plus scabreuse. Comme cela arrive souvent en philosophie, la notion de ressemblance tend ou bien à se volatiliser entièrement après examen, ou bien à requérir pour sa propre clarification précisément ce qu'elle était censée expliquer.

Il se peut que vous vous sentiez dépossédés, déprimés, et même en colère de vous voir privés d'un outil de plus de l'attirail déjà bien chiche des philosophes. Mais l'abandon de la notion de ressemblance n'est pas, comme il en va pour le concept de « classe », l'abandon d'un tour de passe-passe logique, sur fond de tempérament philosophique. Ce n'est pas non plus l'abandon de quelque pitrerie philosophique, comme il en va pour les intensions, les modalités,

l'analyticité, ou la synonymie, au motif de leur trop grande obscurité. Si les jugements de ressemblance, tout comme les conditionnels contrefactuels ou les jurons, ne sauraient trouver place dans le bureau du philosophe, ils continuent de nous rendre d'importants services dans la rue.

